



STATUT DES ERIS ?

Draveil, le 24 juin 2019.

LETTRE OUVERTE

Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

13, place Vendôme
75042 PARIS cedex 01

EB/N°138-19/VV

Madame la Ministre,

Le 29 avril 2019 je vous ai adressé un courrier concernant la situation des Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ÉRIS). Courrier resté sans réponse, pourtant ce groupe d'intervention de l'Administration Pénitentiaire qui prends part à la sécurité intérieure de notre Nation n'a toujours pas de légitimité statutaire dans l'intervention spécialisée.

Ce silence doit-il être pris pour une fin de non-recevoir, où seulement un manque d'intérêt de votre part pour cette unité ?

L'attente de ces hommes est pourtant très grande.

Depuis le début de l'année 2019, ces équipes ont été très largement sollicitées sur des situations de crise (prise d'otage, refus de réintégrer, prêt de main forte, fouille sectorielle, sécurisation d'établissement...).

Comment ne pas inclure ces équipes dans le Plan National d'Intervention mis en place par M. Cazeneuve, Premier Ministre de l'époque.

L'immobilisme dont fait preuve l'Administration Pénitentiaire décourage les agents qui composent ce groupe d'intervention sur de nombreux sujets. Des agents ÉRIS ont suivi des formations spécifiques sur la gestion de crise et la négociation. Que ce soit sur l'ENAP ou au Centre National de Tir du Fort de Montlignon, ceux-ci ont pu acquérir l'expertise nécessaire dans l'intervention en milieu carcéral.

Il ne manque plus que du courage, Madame la Ministre, pour imposer les ÉRIS comme groupe d'intervention à part entière et incontournable dans nos établissements pénitentiaires.

Force Ouvrière s'inquiète de ce mutisme qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques comme sur la dernière prise d'otage de Condé sur Sarthe. Cette situation a tendance à se répéter : Salon de Provence et par deux fois sur Condé où le comportement du RAID, en excluant les ÉRIS de la zone de sécurité, interpelle.

Les ÉRIS, présentes sur les lieux dès les premières minutes sur cette prise d'otage ont été très surprises par leur gestion qui suscite beaucoup de questions sur leur rôle. Serait-ce de l'ostracisme ?

Force Ouvrière vous demande Madame la Ministre, de clarifier la situation afin de remettre ce service d'élite à sa place de 3^e force de sécurité intérieure. Des décisions doivent être prises, il en va de leur avenir et de la reconnaissance à la hauteur de leur expertise et de leur professionnalisme.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

FO Pénitentiaire – le 24 juin 2019